© Drogues Info Service - 7 décembre 2025

Vos questions / nos réponses

Cannabis

Par Profil supprimé Postée le 01/02/2011 16:10

> Mon fils âgé de 22 ans fume du cannabis depuis qu'il est étudiant. Sa consommation était plus importante que je l'imaginais. Aujourd'hui, il a décidé d'arrêter et de sortir de ce milieux.
> Il m' a dit avoir écrasé son dernier joint le 31 décembre 2010.
> Par moment, il est en souffrance, triste, ne dort plus etc.. Pour l'encourager, je lui dit que c'est sans doute normal en période de sevrage...
> Je me suis aperçue récemment qu'il mentait en fait ...Il fume beaucoup moins, peut être un joint le soir dans sa chambre, mais il fume ! Comment lui dire que je le sais? Qu'il ment? Je ne veux pas le brusquer, et que faire?
> Je lui ai tendue des perches pour qu'il avoue mais rien n'y fait. Je suis triste de cette situation de mensonges.

Mise en ligne le 03/02/2011

Bonjour,

Le cannabis peut être un produit difficile à arrêter en fonction des raisons pour lesquelles on le consomme. Certains usagers, en raisons de leurs habitudes, de leur personnalité, de leur histoire personnelle, de leur environnement, de leur situation, auront plus de mal que d'autres à se passer du produit. Tous ces facteurs individuels peuvent conduire à ce que l'on appelle une dépendance psychologique.

Le cannabis procure généralement des effets relaxants, calmants, apaisants, voire même une sensation de bien-être, le fait d'arrêter de fumer ou de diminuer considérablement sa consommation peut mettre l'usager en difficulté. Les troubles les plus fréquemment décrits sont l'anxiété, la nervosité, les problèmes de sommeil.

Votre fils a pris la décision d'arrêter de fumer et semble se confronter à ces désagréments liées à l'arrêt du produit mais peut-être pas seulement. Il n'est effectivement pas impossible que resurgissent chez lui un malêtre ou malaise que le cannabis pouvait servir à amoindrir.

Il est certainement compliqué pour lui de vous dire que, malgré sa décision, sa volonté d'arrêter, ce n'est finalement pas si simple. Il a peut-être tout simplement peur de vous décevoir, de vous inquiéter, et ses dissimulations seraient alors des "mensonges" visant à vous protéger.

Peut-être pouvez-vous lui faire part de votre inquiétude quant à sa souffrance, sa tristesse dont vous faites état, et l'encourager à essayer d'en parler. Cela semble une manière de défocaliser un peu du produit pour davantage prendre en compte ce qu'il éprouve en ce moment.

Il existe des lieux de consultations spécialisés où un accompagnement peut être mis en place quand l'arrêt du produit est difficile et/ou réveille des problématiques personnelles jusqu'alors masquées par la consommation. Les prises en charge y sont gratuites et confidentielles. Un accueil est également proposé aux parents pouvant se sentir démunis devant leurs enfants.
Vous trouverez ci-dessous les coordonnées de la consultation la plus proche de chez vous.

Vous pouvez également, l'un et l'autre, nous contacter au 0 800 23 13 13 (appel anonyme et gratuit depuis un poste fixe, 7j/7, de 8h à 2h).

Cordialement.

Pour obtenir plus d'informations, n'hésitez pas à prendre contact avec les structures suivantes :

Maison des Addictions de Nancy-Consultation Jeunes Consommateurs

14, rue Francois de Neufchâteau
54000 NANCY

Tél : 03 57 80 66 00
Site web : www.cpn-laxou.com/Le-Departement-d-Addictologie-se.html
Secrétariat : Maison des Addictions de Nancy: Du lundi au vendredi de 9h à 17h30.
Consultat° jeunes consommateurs : Mercredi de 9h à 19h (médecin addictologue, psychologue et travailleur social)

Voir la fiche détaillée